



VII / L'Afrique subsaharienne après quinze années de croissance

Agnès Chevallier et Maëlan Le Goff

Depuis une quinzaine d'années, l'Afrique subsaharienne connaît une croissance économique et une progression du revenu moyen de la population telles qu'elle n'en avait plus connues depuis le milieu des années 1970. La région semble désormais s'inscrire dans les dynamiques de la mondialisation. Est-ce d'une façon favorable à son développement ? Quels facteurs ont permis l'accélération de la croissance ? Comment s'analysent les évolutions structurelles en cours ?

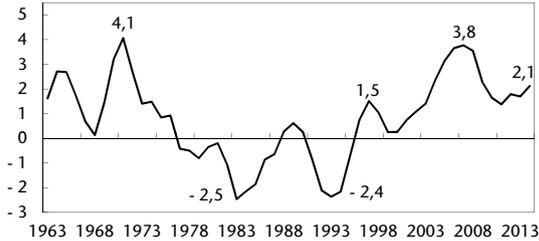
L'objet du chapitre est de situer les évolutions récentes en référence à un ensemble d'études qui permettent d'appréhender une réalité qui reste particulièrement difficile à cerner du fait de la diversité des pays qui composent le continent et de l'insuffisance des données statistiques (encadré 1, page 109).

Le retour de la croissance

Après des années de recul, il aura fallu attendre le milieu des années 2000 pour que le PIB par tête moyen de l'Afrique subsaharienne à prix constants retrouve le niveau atteint plus de trente ans auparavant. Entre 1980 et 2000, le PIB par tête avait reculé d'environ 1% par an ; entre 2000 et 2013, il a augmenté de

* Agnès Chevallier et Maëlan Le Goff sont économistes au CEPII. Elles remercient Pauline Wibaux pour sa participation au travail statistique.

Graphique 1. **Croissance du PIB par tête de l'Afrique subsaharienne**
(en % annuel, moyennes glissantes sur trois ans)



Sources : Banque mondiale, WDI, calculs des auteurs.

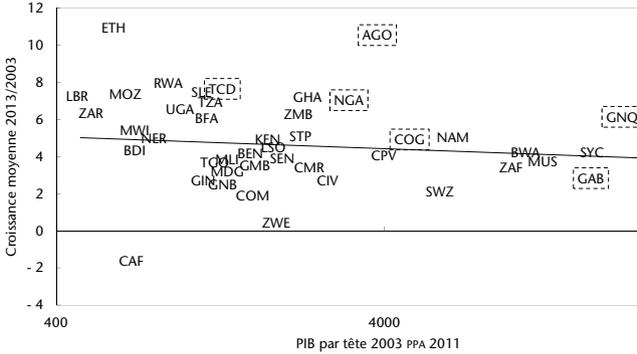
plus de 2 % par an (graphique 1). La croissance démographique est restée forte (2,7 % par an), même si elle a légèrement ralenti par rapport aux années 1980. C'est la croissance économique qui a fait la différence : elle a presque triplé par rapport à la décennie précédente (5 % par an contre 1,7 %).

L'amélioration concerne pratiquement tous les pays d'Afrique subsaharienne, et c'est là un changement notable par rapport aux décennies antérieures où, si le revenu augmentait dans un certain nombre de pays, il reculait dans beaucoup d'autres. Conformément à la dynamique de la convergence — le potentiel de croissance d'un pays est d'autant plus élevé que son niveau de développement est faible — les pays au revenu par tête le plus bas ont eu tendance à enregistrer une croissance plus forte (graphique 2) ; les exceptions sont le plus souvent des pays qui ont connu sur cette période de sévères troubles politiques, voire des conflits (République centrafricaine, Burundi, Guinée-Bissau, Liberia, Zimbabwe). Parmi les pays à bas revenu, l'Éthiopie, le plus peuplé (94 millions d'habitants), détient le record de la croissance sur cette période (près de 11 % par an). Trois pays essentiellement exportateurs de pétrole : Angola, Nigeria, Guinée équatoriale, à revenu nettement plus élevé, ont également enregistré une croissance supérieure à 6 % par an.

Les facteurs de croissance

L'origine la plus évidente de l'amélioration de la croissance en Afrique subsaharienne (comme d'ailleurs en Amérique latine sur la même période) est la progression de la demande mondiale et des

Graphique 2. Croissance sur les années 2003 à 2013 des pays d'Afrique subsaharienne selon leur niveau initial de revenu



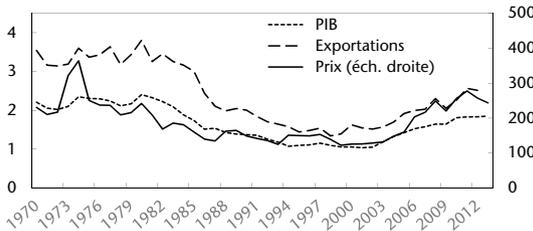
Note : les pays sont notés selon leur code ISO (formes courtes officielles des noms). Les codes des pays exportateurs de pétrole sont encadrés.

Sources : Banque mondiale, WDI, calculs des auteurs.

prix des produits primaires qui constituent l'essentiel des revenus d'exportation de la région (graphique 3). Rapportée à la population, la valeur des exportations, qui n'avait pas augmenté durant les vingt années précédentes, a quadruplé entre 1999 et 2012.

La hausse des revenus s'est produite alors que les déséquilibres macroéconomiques qui avaient conduit aux programmes d'ajustement et à l'arrêt de la croissance étaient largement surmontés. Les programmes d'annulation de dette (Initiative PPTE sur la dette des pays pauvres très endettés en 1996 et Initiative

Graphique 3. Part de l'Afrique subsaharienne dans le PIB et les exportations mondiales (en %) et indice des prix des matières premières 1970-2013



Sources : CEPIL, bases de données CHELEM et CNUCED, calculs des auteurs.

d'allègement de la dette multilatérale en 2005) ont permis aux États africains de retrouver des marges de manœuvre financière. Conjugués à une croissance plus élevée, ils ont fait baisser les ratios de dette publique/PIB à environ 33 % en moyenne sur 2010-2013. En 2009, lorsque leurs recettes ont chuté à la suite de la crise mondiale, beaucoup d'États ont pu maintenir leurs dépenses et préserver la croissance. C'est là un changement remarquable : lors de toutes les récessions précédentes, ils avaient été contraints de les diminuer, et d'aggraver ainsi la récession. Plusieurs pays pétroliers — Angola, Gabon, Nigeria — ont adopté des politiques budgétaires prudentes, notamment lors de la flambée des cours de 2008, ce qui leur a permis d'éviter un ajustement coûteux lorsque le marché s'est retourné.

La fin des guerres civiles qui sévissaient dans plusieurs pays, parfois depuis des dizaines d'années (Angola, Burundi, Mozambique, Sierra Leone), l'augmentation de l'aide internationale, notamment avec l'arrivée de nouveaux bailleurs, ainsi qu'une pluviométrie plus favorable dans les pays sahéliens ont également joué en faveur de la croissance.

L'intérêt pour un continent qui paraissait jusque là en marge des dynamiques de la mondialisation s'est alors renforcé. Certains pays, (Ghana, Kenya, Mozambique, Nigeria, Zambie...) considérés comme des « *frontier markets* », ont attiré des capitaux privés, parfois au-delà des seuls secteurs d'exploitation des ressources naturelles et ont pu emprunter en devises sur les marchés financiers internationaux. Les découvertes de ressources naturelles dans plusieurs pays — le Mozambique pour le charbon, le gaz et le pétrole, la Tanzanie pour le gaz — ont relancé l'investissement public et les investissements directs étrangers.

Le taux d'investissement est passé de 21 % en moyenne dans les années 1990 à 25 % en 2012 ; les écarts entre pays se sont creusés puisque ce taux a gagné 10 points en moyenne dans les pays où il est le plus élevé (31 % en 2012 pour le premier quartile) et seulement 5 points dans ceux où il est le plus faible (18 % en 2012 pour le troisième quartile).

Si la croissance des années 2000 et jusqu'à aujourd'hui constitue une amélioration considérable, elle doit cependant être relativisée. Sur cette période, le rythme de progression du PIB par tête est comparable à celui observé en moyenne en Amérique latine dont le niveau de revenu par tête en parité de pouvoir d'achat est, selon les dernières évaluations (ICP 2011, encadré 1), 4,3 fois plus

Encadré 1. L'incertitude statistique

Les données présentées ici proviennent des bases de données statistiques constituées par les organisations internationales ainsi que par le CEPII. Elles sont établies sur la base des comptabilités nationales, des enquêtes et des estimations réalisées par ces institutions. Dans de nombreux pays, les appareils statistiques sont peu développés et la marge d'incertitude sur les données peut être très large.

Plusieurs pays sont engagés dans d'importantes révisions de leurs comptes nationaux. Au début du mois d'avril 2014, le changement de base de la comptabilité nationale du Nigeria a rehaussé de 89 % le PIB du pays pour l'année 2013. Ce n'est pas seulement la taille de l'économie qui est concernée, mais aussi sa structure, puisque ce sont surtout les activités de services qui ont été revues à la hausse. En 2010, la révision comptable avait fait augmenter le PIB ghanéen de 60 % ; celle en cours au Kenya devrait également être substantielle. Par ailleurs, le Programme de comparaisons internationales (en anglais ICP) des Nations unies a publié en avril 2014 une nouvelle évaluation des PIB de 199 pays aux taux de change de parité de pouvoir d'achat (PPA) de l'année 2011. Cette nouvelle base modifie de façon importante l'évaluation antérieure (2005) pour les pays dont les niveaux de prix étaient jusque-là mal renseignés. La plupart des pays africains sont dans ce cas. À la date de juillet 2014, la Banque mondiale avait intégré ces nouvelles évaluations dans sa banque de données World Development Indicators (WDI) pour les années 1990-2012, aux côtés de celles en PPA 2005 qui couvrent les années 1960 à 2013.

élevé qu'en Afrique subsaharienne. C'est dire que si la croissance moyenne des dix dernières années met un terme à la divergence antérieure, elle est très loin de signifier l'entrée de l'Afrique subsaharienne dans un processus de rattrapage.

Le progrès social

La hausse du niveau de revenu moyen enregistrée depuis quinze ans a-t-elle permis des progrès dans la santé et l'éducation, fondements de la croissance future ?

Sur la décennie 1990, les progrès sociaux ont été faibles, voire dans certains domaines insignifiants. Ils ont été sensiblement plus importants sur les années 2000-2012 (tableau 1). Depuis 2000, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué d'environ 37 % (trois fois plus qu'entre 1990 et 2000) ; elle reste cependant, et de loin, la plus élevée au monde. La prévalence de la sous-alimentation a diminué, mais touche encore une personne sur quatre. L'Afrique subsaharienne a gagné en moyenne huit années d'espérance de vie à la naissance entre 2000 et 2012, mais celle-ci ne dépasse toujours pas les soixante ans. Le sud de l'Afrique

Tableau 1. Indicateurs de développement humain en Afrique subsaharienne et dans les grandes régions en développement

		Mortalité infanto- juvénile	Prévalence de la sous- alimentation	Espérance de vie à la nais- sance	Taux net de scola- risation primaire	Taux d'achè- vement du cycle primaire
		%o	%	années	%	%
Afrique subsaharienne	1990	177	33	53	52	54
	2000	155	31	52	60	54
	2012	98	25	59	77	70
Afrique du Nord	2012	22	5	73	98	104
Am. latine Caraïbes	2012	19	8	74	92	95
Asie du Sud-Est	2012	30	11	72	92	99
Asie de l'Est	2012	14	11	73	95	-
Asie du Sud	2012	58	17	69	90	91

Note : les régions correspondent à celles des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Sources : Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), Organisation mondiale de la santé (OMS), FAO et UN Inter-agency Group for Child Mortality Estimation.

(Afrique du Sud, Lesotho, Swaziland, Botswana, Zimbabwe), particulièrement touché par l'épidémie du VIH/Sida (la prévalence du virus chez les 15-49 ans y a été en moyenne de 21 % sur la période 2000-2012, contre 4 % en moyenne dans les pays d'Afrique subsaharienne) a, encore aujourd'hui, une espérance de vie inférieure à celle de 1990. En Afrique du Sud, la croissance de la population en âge de travailler a subi une chute spectaculaire (de plus de 3 % par an environ à la fin des années 1990 à 1% dix ans plus tard) qui a profondément modifié les conditions de la croissance économique.

Entre 2000 et 2012, le taux net de scolarisation primaire a gagné 17 points (deux fois plus qu'au cours des années 1990-2000) et le taux d'achèvement du cycle primaire a sensiblement progressé. Cependant, les inégalités d'accès (selon le genre ou selon le milieu rural ou urbain) sont très variables d'un pays à l'autre, y compris entre pays de mêmes niveaux de revenu. La qualité de l'enseignement est préoccupante et risque de s'aggraver avec la pénurie croissante d'enseignants.

Au-delà de l'amélioration récente de la croissance et des avancées réalisées dans le domaine social, quels sont les changements structurels intervenus dans les économies d'Afrique subsaharienne et quelles perspectives permettent-elles de dessiner ? Nous allons

aborder cette question à partir des échanges commerciaux avant d'en traiter les principaux aspects dans le domaine de la production et de l'emploi.

Diversification des partenaires commerciaux, concentration des avantages

L'Afrique est extravertie

Le taux d'ouverture de l'Afrique subsaharienne est élevé (le ratio des exportations au PIB est de 34 %) et ses échanges largement orientés vers le reste du monde (87 % de ses exportations) ; l'extraction minière et certaines productions agricoles sont exclusivement destinées à l'exportation. Globalement, ses échanges conservent une structure de type intersectoriel : exportations de produits primaires contre importations de produits manufacturés et de services.

Cette extraversion signifie, en corollaire, une intégration régionale relativement faible. Sur le plan tarifaire, les pays africains se protègent moins vis-à-vis de leurs voisins (avec des droits de douane moyens de 8,7 % au sein de l'Afrique subsaharienne), notamment au sein des zones de libre-échange ou d'unions douanières des Communautés économiques régionales, qu'ils ne le font vis-à-vis du reste du monde (les importations de cette provenance subissent un tarif moyen de 13,6 %). Cependant, leur niveau de protection étant sensiblement supérieur à celui que le reste du monde applique aux produits africains, leurs exportations se heurtent à une protection en moyenne plus forte sur les marchés continentaux que sur ceux des pays tiers (8,7 % contre 2,6 %) ; à cela s'ajoutent les barrières non tarifaires, notamment les obstacles bureaucratiques qui persistent même au sein des Communautés économiques régionales. Mais là comme ailleurs, la distance joue, surtout pour les économies peu développées : ainsi le commerce intra-africain représente-t-il plus de 35 % et jusqu'à 60 % des exportations de neuf pays, et plus de 20 % et jusqu'à 40 % des importations de neuf autres pays dont le Nigeria (20,5 %). Il faut mentionner aussi que, partout dans le monde, l'intégration régionale se fait essentiellement par les échanges de produits manufacturés. La proportion de produits manufacturés dans les exportations de l'Afrique subsaharienne, faible en moyenne (22 % de ses exportations de biens en 2010-2012, et seulement 11 % pour les pays hors Union sud-africaine, contre une moyenne

mondiale de 73 %), est d'ailleurs sensiblement plus élevée dans les échanges au sein de l'Afrique subsaharienne (43 %) ou avec ses proches voisins (34 % des biens exportés vers la région « Afrique du Nord-Moyen-Orient »).

Demande et concurrence mondiales

Le développement des économies émergentes qui a constitué un puissant moteur de la croissance récente de l'Afrique subsaharienne a eu tendance, à la fois par des effets de demande et de concurrence, à maintenir la région dans sa spécialisation traditionnelle. La Chine a joué à cet égard un rôle important.

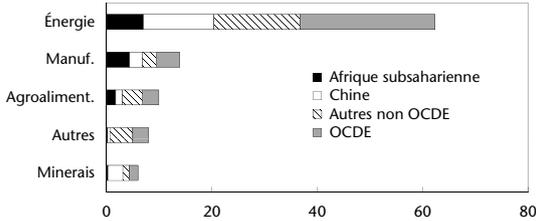
Une part très significative de l'augmentation des exportations de l'Afrique subsaharienne entre 2000 et 2012 s'est faite en réponse à la demande chinoise : 50 % pour les minerais, 25 % pour le pétrole brut (graphique 4). La part de la Chine dans les exportations de l'Afrique subsaharienne a plus que triplé entre 2000 et 2012 (de 5 % à 17 %). La diversification des partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne à l'œuvre depuis les années 1990, du côté des exportations comme des importations, s'est ainsi amplifiée : la part de l'Europe dans les exportations africaines a reculé de 17 points sur la période 1990-2012 (24 % en 2012), celle des autres pays de l'OCDE de 11 points (à 19 %) la Chine et l'Inde gagnant respectivement 18 points et 8 points (à 8 %).

Du côté des importations africaines, c'est la concurrence des produits chinois qui a eu l'impact le plus important. Dans le textile et l'habillement, articles de consommation courante, la concurrence des produits chinois meilleur marché a éliminé beaucoup de petites firmes africaines qui fournissaient les marchés intérieurs et a fait disparaître des dizaines de milliers d'emplois dans ces secteurs. La Chine a d'ailleurs été conduite à adopter envers plusieurs pays africains des restrictions volontaires aux exportations. Sur les marchés tiers, c'est l'Afrique du Sud, dont l'industrie manufacturière est de loin la plus développée du continent, qui s'est trouvée la plus exposée à la concurrence chinoise, d'abord sur les marchés des pays industrialisés, puis sur ceux des pays africains, où ses parts de marché ont reculé [Jenkins et Edwards, 2013].

Dans l'habillement, plusieurs pays (Kenya, Lesotho, Madagascar, Zambie entre autres) ont enregistré une progression sensible de leurs exportations grâce à l'ouverture préférentielle du marché américain aux PMA (pays moins avancés) d'Afrique subsaharienne, dans le cadre de l'AGO (African Growth and Opportunity Act) de

Graphique 4. Augmentation des exportations de l'Afrique subsaharienne entre 2000 et 2012

(composition par produit et destination, en %)



Source : CEPII, base de données CHELEM.

2000 ou du dispositif européen « Tout sauf les armes ». Mais en 2005, la fin de l'accord multifibres a levé les restrictions aux importations américaines de produits chinois : la concurrence chinoise a alors stoppé le développement des exportations africaines. Dans le cas des firmes africaines opérant avec des partenaires chinois, on a observé *a posteriori* que la progression de leurs exportations vers les États-Unis s'expliquait en grande partie par le transit de produits chinois par l'Afrique, transit qui a cessé quand les produits chinois ont pu entrer sans restriction sur le marché américain.

Le forum de coopération sino-africain (FOCAC) a lancé le projet de création de zones économiques spéciales dans plusieurs pays africains, à l'image de celles qui furent à l'origine du développement chinois. Mais celles-ci peinent à attirer les investisseurs, même si sont mises en avant quelques *success stories* comme celle de l'implantation en Éthiopie du premier fabricant de chaussures chinois, Huajian. De nombreuses études de cas ont montré l'importance des coûts supportés par les entreprises africaines du fait des défaillances des infrastructures, de la fourniture irrégulière d'électricité, du coût de l'énergie, etc. De plus, fondée sur une comparaison avec 25 autres pays, l'étude de Gelb *et al.* [2013] conclut que dans l'industrie, les coûts du travail sont nettement plus élevés que ce que les niveaux de PIB par tête pourraient laisser attendre, particulièrement dans les firmes à intensité capitalistique relativement faible, c'est-à-dire là où *a priori* les pays africains pourraient développer un avantage. Les auteurs soulignent en particulier que beaucoup de pays africains à faible revenu ont un niveau de prix relativement élevé (c'est ce qui ressort d'ailleurs des dernières données de l'ICP, encadré 1),

dont l'origine peut être dans la faible productivité agricole ou dans la surévaluation des monnaies produite par les rentes.

Conséquence de la forte demande mondiale de pétrole et de minerai, d'une part, et de la faible compétitivité de ses productions manufacturières de l'autre, la spécialisation africaine n'a fait que se renforcer dans les produits primaires. Les pays en développement qui ont réussi à maintenir durablement une croissance rapide et à augmenter leur revenu l'ont fait en s'appuyant sur le dynamisme de leurs exportations manufacturières. Les débouchés extérieurs leur ont permis d'employer une grande partie de leur main-d'œuvre dans des activités à productivité relativement élevée. L'Afrique subsaharienne n'est clairement pas engagée dans cette voie. Que cela implique-t-il du point de vue de la production et des emplois ?

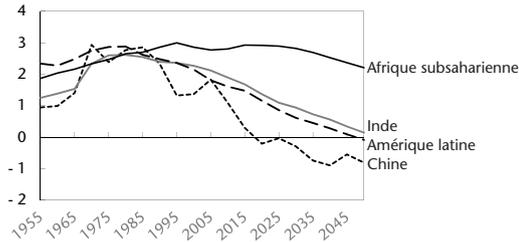
Vers quel changement structurel ?

L'augmentation de sa population d'âge actif à un rythme dépassant les 2,5 % sur plusieurs décennies place l'Afrique subsaharienne dans une situation inédite (graphique 5). Plus rapide que la croissance de l'ensemble de la population, cette progression des actifs est, en principe, favorable à la progression du niveau de vie, puisque les progrès de productivité (PIB/population employée) se traduisent par des gains plus élevés du PIB par habitant : c'est le « dividende démographique ». Mais pour que ce gain potentiel se concrétise, il faut que les actifs soient employés et qu'ils le soient dans des activités productives. Partant de la situation actuelle, cela constitue un défi considérable pour les années à venir.

Changement structurel et nature des emplois

Des écarts importants de productivité entre secteurs sont une caractéristique des économies peu développées. À côté des progrès réalisés au sein de chaque secteur, le passage de la force de travail d'activités à productivité faible vers des activités à productivité forte constitue la composante « structurelle » des gains de productivité. En Afrique subsaharienne, où les écarts intersectoriels de productivité sont importants — l'agriculture emploie en moyenne 60 % de la force de travail mais produit moins de 13 % du PIB, selon les données de De Vries *et al.* [2013] —, ces gains sont loin d'avoir été réalisés. Prolongeant l'analyse de Mc Millan et Rodrik [2011], ces auteurs ont montré comment l'effet du changement structurel, positif durant les années 1960-1975, avec une réallocation du

Graphique 5. Taux de croissance annuel de la population d'âge actif (15-64 ans) entre 1955-2050



Source : ONU, *World Population Prospects* (révision 2012).

travail vers le secteur manufacturier, est devenu négatif au cours de la période 1975-1990, du fait du déclin industriel. Sur les vingt années suivantes, il serait devenu très légèrement positif, avec une réallocation du travail vers les services. Mc Millan et Harttgen [2014] ont confirmé, sur un échantillon plus large de pays, cette amélioration sur les années 2000 ; elle serait due au recul de la part de la population employée dans l'agriculture (- 10 points), au profit de l'industrie manufacturière (+ 2 points), et surtout des services (+ 8 points). Ils soulignent cependant la fragilité de cette amélioration, mettant en doute la capacité du secteur des services à être le moteur d'une croissance soutenue de la productivité à long terme.

Bien sûr, ces grandes classifications sectorielles ne sont pas toujours pertinentes et leurs frontières tendent à être de moins en moins nettes. C'est plutôt la nature « industrielle » des processus de production qui fonde la différence de productivité [Page, 2012]. Celle-ci peut exister dans les activités agricoles ou dans les services. Ainsi au Kenya ou en Éthiopie, les exportations de fleurs coupées et autres produits horticoles s'appuient-elles sur des technologies sophistiquées et des services modernes. Dans le domaine des services, le Kenya est devenu une plateforme régionale pour les services aux entreprises (comptabilité et conception assistée par ordinateur). Son système de paiement bancaire par téléphone portable M-Pesa est devenu le leader mondial dans ce domaine.

Le point essentiel est celui de la nature des emplois et donc *in fine* celui de la capacité des activités à forte productivité à créer suffisamment d'emplois. Or selon les estimations de Fox *et al.* [2013], si, entre 2005 et 2010, 70 % des Africains cherchant un

emploi ont pu le trouver hors de l'agriculture, c'est parce que les trois quarts d'entre eux se le sont créé eux-mêmes : moins de 1 sur 4 a trouvé un emploi salarié et seulement 3 sur 100 un emploi salarié dans l'industrie. Au Nigeria, par exemple, une étude de Francis Teal [2014] montre que sur la période 1999-2006, alors que le nombre d'emplois a augmenté en ligne avec la population, le nombre d'emplois salariés a diminué en termes absolus. Sur cette période de forte croissance, l'auto-emploi est devenu de plus en plus important. En milieu urbain, les revenus extrêmement faibles situés au bas de l'échelle, pour les salariés comme pour les non salariés, ont accentué le hiatus entre un pays globalement plus prospère et la majeure partie de sa population.

Ainsi, la croissance a créé trop peu de « bons emplois ». Le Bureau international du travail estime que 75 % des emplois en Afrique subsaharienne sont vulnérables. L'informel est la norme. Ceci explique que l'Afrique subsaharienne soit la région où l'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance est la plus faible au monde [Fosu, 2011] et que les inégalités soient fortes.

Un autre aspect réside dans le fait que l'Afrique subsaharienne est une région d'urbanisation sans industrialisation. Gollin et ses coauteurs [2013] opposent ainsi au développement de « villes de production » — où l'urbanisation se produit à la faveur d'un développement industriel et où l'emploi se dirige à la fois dans les secteurs de biens et services échangeables et non échangeables — le développement de « villes de consommation », où l'emploi se concentre uniquement dans les services non échangeables, villes caractéristiques notamment des pays dont le revenu provient de l'exportation de ressources naturelles. On note d'ailleurs que selon les données de De Vries *et al.*, l'augmentation des emplois dans les services s'est faite pour une très grande part dans le domaine de la distribution.

La place de l'agriculture et des ressources primaires

Que cela implique-t-il pour les politiques des États comme pour l'orientation de l'aide internationale ? Les analyses provenant de différentes disciplines mettent l'accent sur le rôle primordial des transformations du monde agricole et nombreuses sont aussi celles qui invitent à repenser la place des produits de base dans les économies africaines.

Si la part de l'emploi agricole tend à se réduire, son niveau de départ conjugué à la croissance démographique font que l'agriculture continue d'absorber une grande part des nouveaux actifs (près de 30 %), d'autant plus que ceux-ci ne parviennent pas à trouver un emploi ailleurs. Le recul de la pauvreté passe par une amélioration des revenus agricoles. L'extension des surfaces cultivées ne suffit pas à empêcher une baisse des surfaces cultivées par tête et, conjuguée à la faible progression des rendements, cette baisse explique le faible niveau du revenu du travail agricole [Dorin, 2013]. Or, la pression démographique sur les terres va se faire de plus en plus forte. Cette pression va-t-elle susciter un glissement des systèmes extensifs vers des systèmes plus intensifs d'utilisation des sols, suivant le schéma théorisé par Ester Boserup ?

Des changements sont à l'œuvre et l'on assiste au développement de cultures spécialement engagées pour servir les marchés urbains : les hausses de prix de la fin des années 2000 ont conduit à une prise de conscience des risques d'un recours trop exclusif aux importations et le maintien de prix élevés sur les marchés internationaux pourrait redonner une plus grande compétitivité aux filières locales [Bricas, 2013]. Les politiques publiques, à commencer par les politiques commerciales vis-à-vis des pays africains d'une part, des grands exportateurs mondiaux de l'autre, ont à cet égard un rôle central à jouer.

Dans le domaine des ressources naturelles, des ressources minières en particulier, les réflexions font référence au modèle avancé par Albert Hirschman, selon lequel le lien entre le secteur des produits de base et les autres secteurs de l'économie peut se faire selon trois modalités : *via* le budget, les rentes étant utilisées à la promotion d'industries sans lien avec les produits de base (c'est en partie le schéma des années 1960-1970) ; *via* la consommation, les revenus tirés des ressources naturelles alimentant la demande pour la production d'autres secteurs (ce serait plutôt le schéma des années 2000) ; *via* la production, par des liaisons avec les autres activités industrielles ou de services, en amont (avec les activités qui lui fournissent des inputs) ou en aval (avec celles qui utilisent ses productions) : ce pourrait être le schéma des années à venir. C'est en tout cas, une piste explorée par différents économistes, notamment Morris, Kaplinsky et Kaplan [2011].

Plus généralement d'ailleurs, beaucoup de réflexions portent sur la meilleure exploitation des atouts spécifiques des pays africains, notamment des savoir-faire artisanaux, des atouts

dans le domaine de la création. Plusieurs exemples de commerce de « niches » ont démontré l'existence d'un potentiel dans ce domaine et de sources de revenu importantes en milieu rural.

Perspectives

L'Afrique subsaharienne semble être devenue moins vulnérable aux chocs extérieurs grâce à une diversification de ses partenaires et à une meilleure gestion macroéconomique. Des questions se posent néanmoins sur la poursuite de son redressement. Un processus endogène commence-t-il à se mettre en place, qui permettrait de sauvegarder la croissance en dépit du ralentissement de la demande des pays émergents et en particulier du ralentissement de l'investissement chinois ?

Dans une perspective plus longue, les défis sont considérables. Le doublement entre 2010 et 2050 de la population à la fois urbaine et rurale est la donnée structurelle majeure. La densification territoriale qu'elle provoque n'est pas dénuée d'aspects positifs puisqu'elle corrige l'un des facteurs du sous-développement africain. Mais elle exerce une pression extrêmement forte sur l'environnement et les ressources. En Afrique de l'Ouest, les études effectuées par Africapolis au sein de l'Agence française de développement montrent que la prolifération des petites agglomérations à la frange entre monde rural et urbain se fait souvent hors de tout cadre juridique et social approprié à de telles concentrations de population. Dans ces villes, les déficits qui s'accumulent en matière d'infrastructures, d'équipements et de services essentiels handicapent la productivité des économies, au même titre que le manque en énergie ou en moyens de transport.

L'action des États sera évidemment centrale. Les situations sociales très différentes de pays à même niveau de revenu, comme les résultats très contrastés de programmes identiques engagés au niveau local dans les domaines de la santé ou de l'éducation démontrent la primauté de la gouvernance. Les séquelles des décennies antérieures — affaiblissement des États, rupture des liens entre gouvernants et gouvernés — sont loin d'être effacées. En même temps, dans beaucoup de domaines, des transformations se produisent, impulsées souvent par les nouvelles technologies qui, par l'accès à l'information qu'elles permettent, pourraient ouvrir la voie à des changements radicaux dans l'éducation, dans l'agriculture, dans la capacité des citoyens à se mobiliser, à faire entendre leurs voix et à exercer leur contrôle.

Des scénarios fortement contrastés sont donc envisageables. On peut voir dans l'existence même de ces « espaces de bifurcation » relevée par Géraud Magrin [2013] un changement heureux par rapport aux temps où l'horizon des pays africains apparaissait beaucoup moins ouvert.

Repères bibliographiques

- BRICAS N. [2013], « Food : Africa progressively taking control of its domestic market », dans CIRAD, *A new emerging rural world, an overview of rural change in Africa*, Web-Atlas NEPAD, <www.nepad.org>.
- DE VRIES G., TIMMER M. et DE VRIES K. [2013], « Structural transformation in Africa. Static gains, dynamic losses », *GGDC Research Memorandum*, University of Groningen, n° 136.
- DORIN B. [2013], « The untapped potential of food production », dans CIRAD, *A new emerging rural world, an overview of rural change in Africa*, Web-Atlas NEPAD, <www.nepad.org>.
- FOSU A. K. [2011], « Growth, inequality, and poverty reduction in developing countries », *ONU-WIDER Working Paper*, n° 01.
- FOX L., HAINES C., HUERTA MUNOZ J. et THOMAS A. [2013], « Africa's got work to do. Employment prospects in the new century », *IMF Working Paper*, n° 201.
- GELB A., MEYER C. et RAMACHANDRAN V. [2013], « Does poor mean cheap? A comparative look at Africa's industrial labor costs », *Center for Global Development Working Paper*, n° 325.
- GOLLIN D., JEDWAB R. et VOLLRATH D. [2013], *Urbanization with and without structural transformation*.
- JENKINS R. et EDWARDS L. [2013], « Is China "crowding out" South African exports of manufactures », *Southern Africa Labour and Development Research Unit Working Paper*, University of Cape Town, n° 107.
- MAGRIN G. [2013], *Voyage en Afrique rentière. Une lecture géographique des trajectoires du développement*, Publications de la Sorbonne, Paris.
- MC MILLAN M. et HARTTGEN K. [2014], « What is driving the "African growth miracle" ? », *NBER Working Paper*, n° 20077.
- MC MILLAN M. et RODRIK D. [2011], « Globalization, structural change and productivity growth », *NBER Working Paper*, n° 17143.
- MORRIS M., KAPLINSKY R. et KAPLAN D. [2011], « "One thing leads to another". Commodities, linkages and industrial development : a conceptual overview », *MMPC Discussion Paper*, n° 12, octobre.
- PAGE J. [2012], « Can Africa industrialize ? », *Journal of African Economies*, vol. 21, n° 2.
- TEAL. F. [2014], « Employment creation, poverty and the structure of the job market in Nigeria », *CSAE Working Paper*, n° 18.